



Auto-Ecole Gérard  
200 av Noël Verlaque  
83500 La Seyne-sur-mer  
[aecolegerard@gmail.com](mailto:aecolegerard@gmail.com)  
[www.auto-ecole-gerard.com](http://www.auto-ecole-gerard.com)

Tel : 04.94.94.61.17 / 09.53.89.64.57

Portable : 07.83.57.80.20

Agrément Préfectoral : E 03083009570

Siret : 44122626300016

Code NAF : 8553 Z

## Le procédé d'évaluation utilisé avant formation

Pour la formation à catégorie B du permis de conduire par voie traditionnelle ou par Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC)

L'évaluation de départ s'effectue avant la signature du contrat afin de déterminer le nombre prévisionnel d'heures pour la formation.

L'évaluation dure environ 50 min et se déroule soit sur un simulateur, soit au volant d'un véhicule.

Elle est suivie d'une analyse des résultats.

Les compétences évaluées sont divisées en 8 compétences :

- Des renseignements d'ordre général (nom, prénom, profession, date de naissance...)
- Expérience de la conduite (permis déjà obtenu, conduite déjà essayée, avec qui...)
- Connaissance du véhicule (direction, boîte de vitesse, embrayage, freinage)
- Aptitude à l'égard de l'apprentissage
- Habiletés (installation, démarrage/arrêt, volant)
- Compréhension et mémoire
- Perception (trajectoire, observation, réaction, regard)
- Emotivité

Sur simulateur chaque critère sera noté par une lettre allant de A à E.

Dans le véhicule l'évaluation sera notée par point : faible (-1), satisfaisant (0) et bon (+1).

A l'issue de l'évaluation une proposition de prévisionnel d'heures de formation est proposée à l'élève qui pourra la valider par une signature.